

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 22

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189277>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

VIII.

(Fin.)

A peine le roi avait-il pris place sur la table, que le rebouteur, levant vivement la main droite jusqu'au-dessus de sa tête, la laissa retomber de tout son poids sur la partie la plus proéminante que le corps du monarque présentait à sa vue<sup>1</sup>.

— Vive Dieu ! cria Henri IV, rouge de colère, et sautant d'un bond de la table sur le parquet, tu paieras cher ton audace, coquin !

Le roi, menaçant, s'avancait furieux sur le rebouteur.

— Sire, dit froidement Antoine Fleurot, vous êtes guéri !

— Guéri ? répéta Henri de Navarre, en s'apercevant qu'il remuait la tête librement.

— L'effort que Votre Majesté vient de faire, en se retournant vers moi, a suffi.

— Mais oui... je n'éprouve plus de douleur, reprit le roi, croyant à peine à cette bonne fortune, et ne cessant de tourner la tête dans toutes les directions... c'est ma foi vrai !

N'en pouvant plus douter, le Béarnais partit d'un grand éclat de rire :

— Ah ! je comprends tout, maintenant, dit-il. Non, vraiment, je ne souffre plus, c'est fini, bien fini. Ah ! ah ! ah ! Ventre saint-gris ! Fleurot, tu fais bien les choses.

— Que Votre Majesté me pardonne d'avoir osé porter la main sur elle ?...

— De grand cœur, mon ami, quoique tu aies la main rude...

— Il le fallait, sire, et vous reconnaissiez, n'est-ce pas, que je ne pouvais opérer devant témoins ?...

— Je crois bien ; j'eusse été pour la vie couvert de ridicule et peut-être forcé d'abdiquer. Garde le secret, tout au moins, jusqu'à ma mort.

— Je vous le jure, sire.

Le roi frappa deux coups sur un timbre d'argent et jeta un manteau de soie sur ses épaules.

Un officier de service parut sur le pas de la porte.

— Dites à la reine de venir, et annoncez à la cour que je suis radicalement guéri.

Marie de Médicis, suivie presque aussitôt des médecins, des gentilshommes du palais et de Barthélémy Laffémas, arriva chez le roi.

— Quoi ! je vous trouve debout, sire ?

— Et n'ayant plus aucun mal, grâce à cet homme, madame.

Les courtisans et la reine elle-même n'en revenaient pas de leur surprise.

— Mes chers amis, dit le roi en souriant, je ne souffre plus ; celui que vous appellez le rebouteur mérite toute ma bienveillance, et je la lui assure devant vous. A partir d'aujourd'hui, je veux qu'il exerce dans tout le royaume, lui et ses descendants, s'ils suivent la même carrière, sans qu'aucune entrave soit apportée à cet exercice. Qui oserait enfreindre mes ordres, continua Henri IV en se tournant vers ses médecins, serait puni sévèrement.

Le roi ayant fait un signe de la main, les courtisans s'éloignèrent, fortement impressionnés de ce résultat inattendu et du langage du souverain.

— Mon cher duc, ajouta Henri, en s'adressant à Sully, avant la fin de cette journée, veuillez, je vous prie, faire compter deux mille écus à Fleurot, et vous, Laffémas, recevez tous mes remerciements ; je vous dois la santé.

— Quel jour veux-tu partir ? demanda Henri de Navarre au rebouteur.

<sup>1</sup> Historique. Ce fait est connu de tous les habitants des Vosges.

— Demain matin, sire.

— Le carrosse qui t'a amené ici te reconduira au Val d'Ajol. Si jamais tu as besoin de recourir au roi de France, n'hésite pas à le faire, et tu le trouveras disposé à t'accorder aide et protection.

— Votre Majesté me comble.

— Je dois bien quelque faveur à celui qui a su me guérir ; car cette guérison va assurer, peut-être, des jours prospères au commerce français. Adieu, Fleurot, pense quelquefois à Henri de Navarre.

Le roi présenta sa main au paysan, qui s'inclina et la baissa.

Accompagné de Barthélémy Laffémas, il sortit aussitôt de la chambre de Henri IV et même du Louvre, sur l'avis de ce dernier, pour n'y plus rentrer.

Le jour de la Toussaint 1608, à deux heures de l'après-midi, S. M. le roi de France recevait, entouré de toute sa cour, l'ambassadeur de Hollande ; dans la soirée, le traité de commerce fut signé ; la fête qui suivit éclipsa toutes ses devancières ; Henri IV, transporté, radieux — et complètement guéri, — trouvait un mot aimable pour chacun et dominait de toute sa haute valeur politique la foule de courtisans qui l'entouraient.

A cette heure-là même, le carrosse royal arrivait au Val d'Ajol et déposait à sa porte le rebouteur de Sa Majesté.

SOPHRONYME LOUDIER.

Voici comment on explique la coutume qu'ont encore de nombreuses personnes qui vous offrent du vin, de verser *les premières gouttes de la bouteille dans leur verre*, avant d'en offrir aux autres. On sait que les anciens, qui conservaient le vin dans des cruches ou urnes, ignoraient l'usage du bouchon. Ils bouchaient avec de l'huile, et aujourd'hui encore, dans certains pays méridionaux, en Italie, par exemple, où le vin est conservé dans une espèce de bouteille à large panse, garnie de jonc ou d'osier, que l'on tient debout sur des rayons, le bouchage consiste en une petite épaisseur d'huile qu'on aspire avec un tube spécial avant de verser le vin. Et, de crainte qu'il ne soit resté quelque peu d'huile à la surface, on a soin de verser la première goutte dans son verre avant de servir les autres personnes.

Onna leçon dè jographie.

Ora qu'on fâ férè la vesita ài valottets que dussont étrè recrutâ, clliâo qu'ont on tant sâi pou d'honneu à tieu sè mettant à recordâ on bocon po ne pas avâi la vergogne dè passâ po dâi bêtés devant lè régents fédéraux, et po que pouéssont appreindrè oquîè, dussont allâ ài z'écoulès dâo né.

L'âton passâ, on certain Rebeton étâi z'u avoué son bouébo menâ on moulo pè Lozena, et coumeint cé bouébo, qu'avâi étâ reçu ào sailli, dévessâi allâ à clliâo z'écoulès, ye dit à son pérè dè lâi adzetâ onna carta, po recordâ la jographie. Ye vont don tsi on martchand dè lâivro, et y'avâi justameint ein montra onna carta dè la Suisse, et sè mettant à la vouâiti du que devant. Aprés l'avâi bin examinâï, lo valet fâ à son pérè :

— Cllia carta ne vaut rein.

— Et porquiè ? repond lo pérè.

— Po cein que Moscou lâi est pas. Y'é vouâiti per tot, et diabe lo pas que lo trâovo.